



2
0
2
3

RAPPORT D'ACTIVITÉ

- Centre Communal d'Action Sociale
de LONS -

Introduction

Ce rapport d'activité a pour objet de présenter l'activité des services du CCAS et les faits marquants de l'année.

En terme de fréquentation, nous retrouvons les chiffres avant Covid. En effet, cela s'explique d'une part par une forte demande de personnes souhaitant être domiciliées au CCAS afin de faire valoir leurs droits et de recevoir leur courrier de manière sécurisée et d'autre part, par l'engouement des personnes à venir s'inscrire sur les manifestations festives de fin d'année et pour les ateliers de prévention.

Par ailleurs, nous constatons une progression des demandes d'accompagnement pour la complétude de dossiers « papiers ». Pour aller plus loin dans cet accompagnement, et afin de faire face à la fracture numérique, le CCAS s'est engagé dans une nouvelle offre de service dans le cadre du dispositif « Aidants Connect ».

Parallèlement à cela, l'année a été marquée par la réalisation de l'Analyse des Besoins Sociaux auprès d'un échantillon de Lonsois de 65 ans et plus, afin d'identifier leurs besoins, attentes et connaissances de l'existant.

Enfin, l'activité de l'offre de service « maintien à domicile » reste variable d'une année à l'autre.

Cette année se caractérise par une légère baisse que ce soit au niveau du Portage de Repas que du Service d'Aide à Domicile.

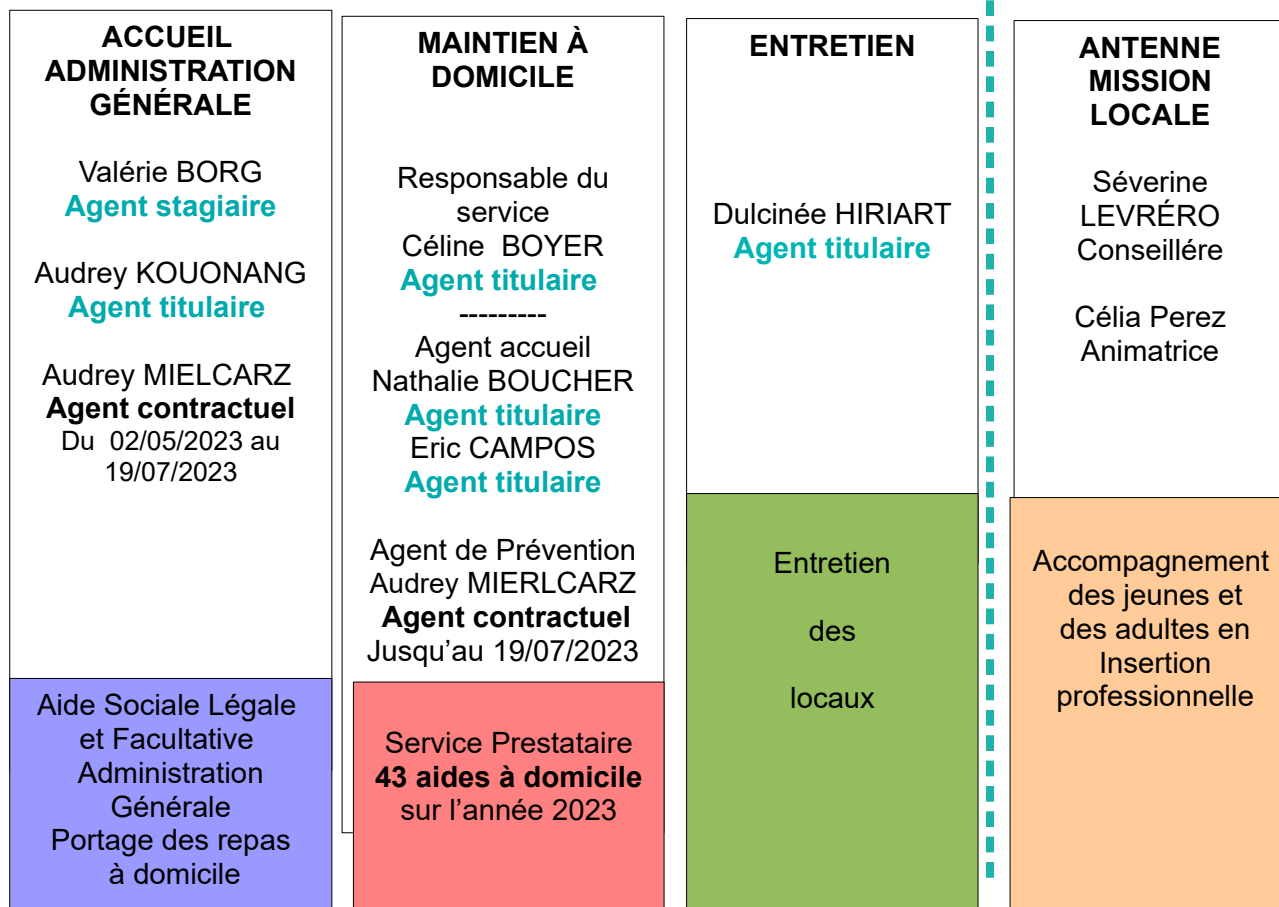
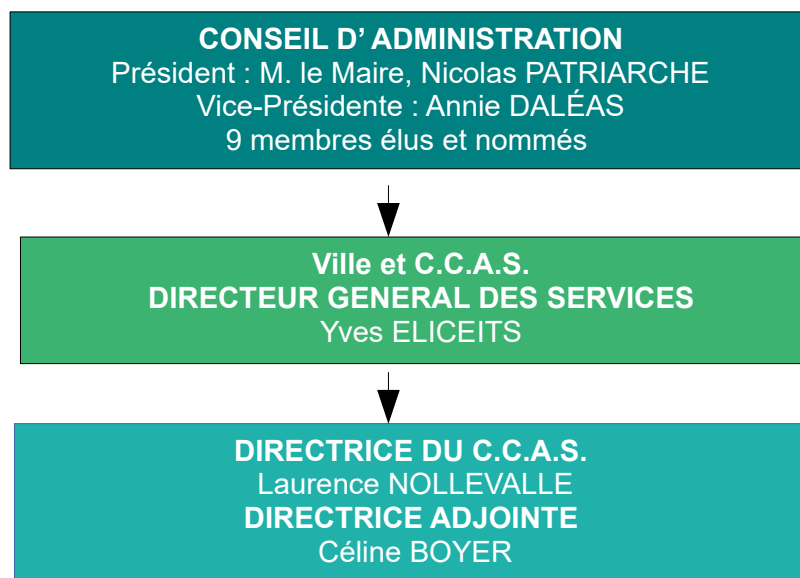
En effet, pour ce dernier, l'absentéisme du personnel intervenant à domicile et les difficultés de recrutements ou de maintien en emploi ne permettent pas de répondre systématiquement aux besoins.

Toutefois, lorsque les bénéficiaires sont interrogés dans le cadre de l'enquête de satisfaction, ils sont globalement satisfaits du service apporté.

Quant au public jeune 16 - 25 ans, deux professionnelles de la Mission Locale œuvrent tout au long de la semaine afin de les accompagner dans leurs démarches d'insertion professionnelles.

Le Centre Communal d'Action Sociale

Son organisation



DONNÉES GÉNÉRALES



- Le cadre réglementaire
- Le public
- Les moyens humains
- Les moyens financiers
- Le partenariat

Le cadre réglementaire

Conformément au code de l'Action Sociale et des Familles (C.A.S.F.) le C.C.A.S. est un Établissement Public Administratif Communal administré par un Conseil d'Administration présidé par M.le Maire : Président de Droit, **Monsieur Nicolas PATRIARCHE**. En cas d'absence du Président, il est présidé par la Vice-Présidente, Mme Annie DALÉAS.

Le C.C.A.S. anime une action générale de prévention, de développement social dans la commune, en liaison étroite avec les institutions publiques et privées. Il peut intervenir sous forme de prestations remboursables ou non remboursables. Dans le cadre de l'Aide Sociale Facultative, le C.C.A.S. a toute liberté pour mettre en place des actions de prévention et de développement social sur la commune.

POPULATION TOTALE : 14 121 habitants
(source : INSEE 2023, recensements de la population)

Le public



Fréquentation du CCAS
(hors public Mission Locale)

1765 personnes

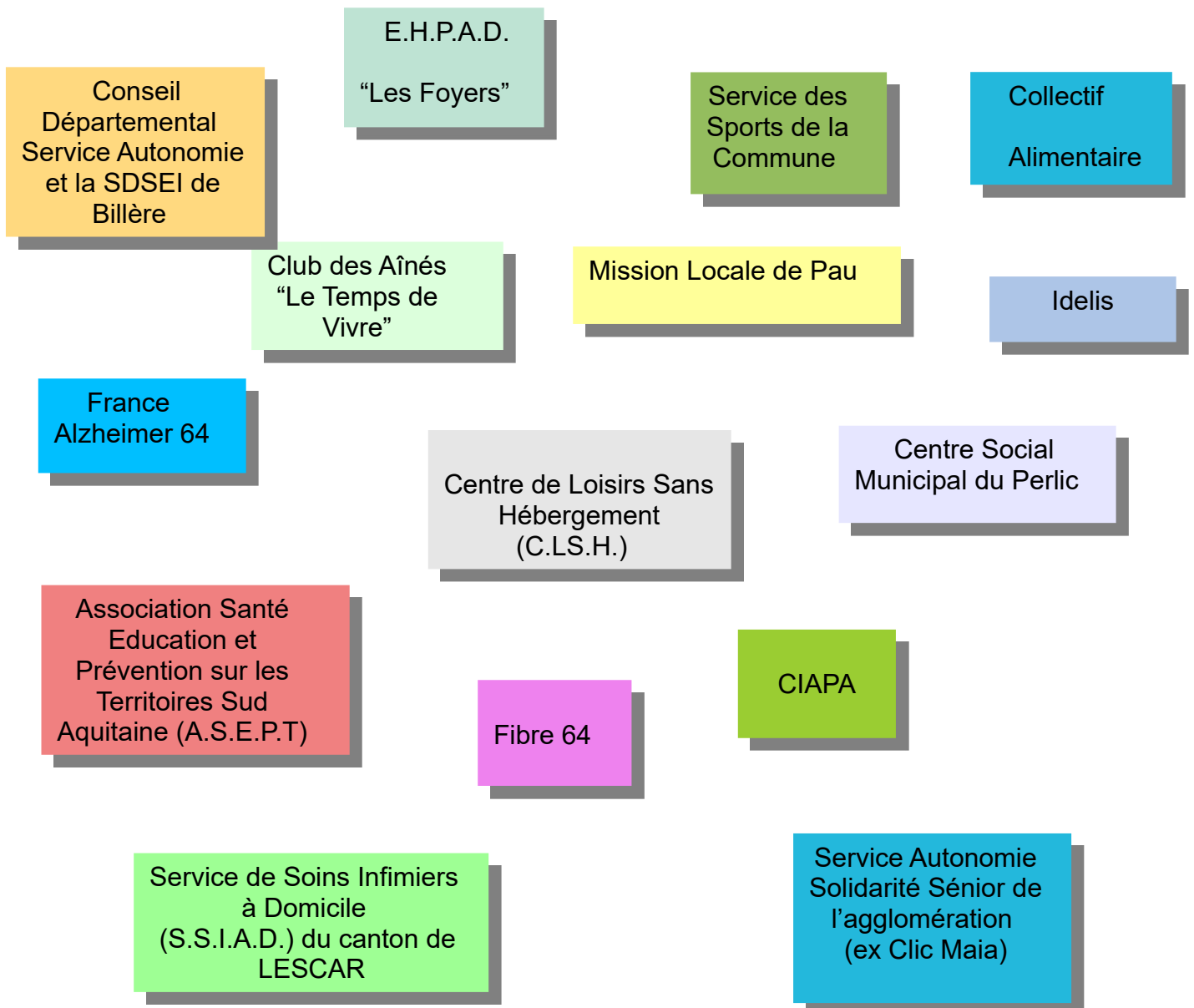
(1535 en 2022)



La nouvelle organisation impliquant le retrait des invitations en présentiel à l'accueil du CCAS, pour les manifestations de la Semaine Bleue et du Goûter de Noël, ainsi que l'augmentation du nombre de personnes domiciliées ont impacté la fréquentation du public du CCAS.

Le partenariat

Le CCAS travaille en étroite collaboration avec différents partenaires.
Il accueille également dans les locaux du CCAS les permanences d'accueil des travailleurs sociaux une fois tous les quinze jours.



Les moyens humains



- 1 Directrice (1 ETP)
- 1 responsable de service et adjointe de direction (0,90 ETP)
- 1 agent d'accueil (0,40 ETP)
- 1 agent de prévention (0,50 ETP)
- 4 agents administratifs (2 ETP et 2 à 0,90 ETP)
- 1 agent d'entretien (0,31 ETP)
- 43 aides à domicile à temps partiel (19,10 ETP)

Pour mener à bien ses missions, le C.C.A.S. s'appuie sur des services supports de la Mairie: ressources humaines, comptabilité, marchés publics...

Les moyens financiers

Budget 2023 du CCAS

(source : budget primitif)

Budget principal:

Section investissement: 20 215 €

Section de fonctionnement: 757 015 €

Budget annexe service prestataire d'aide à domicile :

Section investissement : 9 984 €

Section de fonctionnement : 898 621 €



Le CCAS a fait le choix de soutenir financièrement les actions d'associations et d'institutions qui œuvrent dans le champ de la solidarité.

—▶ **16 000 €** à l'association «Collectif Alimentaire de Lons»

—▶ **6200 €** à l'EHPAD de Lons pour le projet «debout contre les chutes»

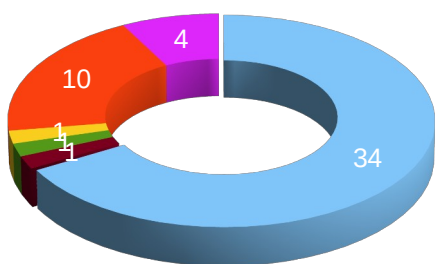


LES AIDES SOCIALES LÉGALES ET FACULTATIVES

- Les dossiers d'aides sociales légales
- La domiciliation
- Les aides sociales facultatives
- L'accompagnement aux démarches numériques pour les actions à caractère sanitaires et sociales
- L'analyse des besoins sociaux

Les dossiers d'aides sociales légales

Les aides sociales légales sont destinées à aider financièrement les personnes qui entrent en maison de retraite, en établissements spécialisés, ou souhaitant bénéficier d'une aide à domicile.



- Dossiers de placement au titre des Personnes Agées
- Dossiers de placement au titre des Personnes Handicapées
- Dossiers de renouvellement d'Allocation Compensation pour Tierce Personne
- Dossiers d'aide ménagère au titre des Personnes Agées
- Dossiers d'aide ménagère au titre des Personnes Handicapées
- Demandes d'obligation alimentaire

51 dossiers d'aide sociales légales instruits
(40 en 2022)

13 ACCOMPAGNEMENTS

pour une aide à la complétude de dossiers
(5 en 2022)

7 dossiers MDPH
(2 en 2022)

**5 dossiers
ASP/ SASPA**
(3 en 2022)

1 dossier d'APL
(aucune demande
en 2022)

Cette année, a été marquée par une hausse des demandes pour de l'accompagnement de constitution de dossiers à destination des personnes handicapées.

(Allocation Adulte Handicapée (AAH), carte mobilité inclusion...).

En 2023, les personnes concernées ont souhaité réaliser ce types de démarches administratives en version «papier».



L'habilitation du CCAS « **Aidants Connect** » permettra à l'agent dédié d'accompagner les usagers à la transition vers le numérique et à la dématérialisation.

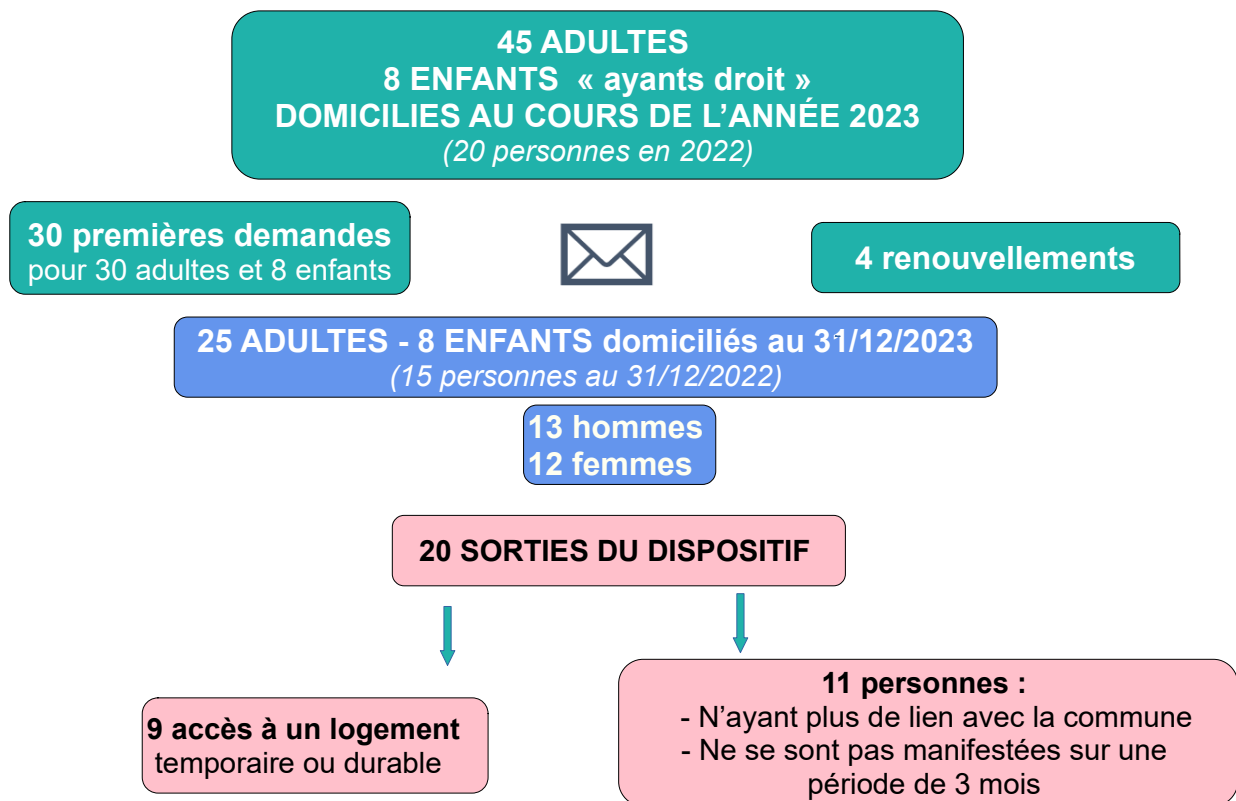
La domiciliation

Le **CCAS** propose aux personnes qui n'ont pas de domicile stable, mais qui ont un lien avec la commune, d'être domiciliées au CCAS.

La domiciliation permet d'avoir une adresse pour recevoir du courrier et ainsi avoir accès aux droits et prestations.

Cette année, est marquée par une forte progression des demandes de domiciliation en raison notamment avec l'accueil, à l' Hôtel Eco Relais des réfugiés Ukrainiens suite à la fermeture de la structure Saint Odile de Billère, mais également avec l'hébergement d'urgence via le 115 en raison de l'augmentation des demandes et la saturation des structures d'accueil type Centre d'hébergement et de réadaptation sociale.

Les chiffres de 2023



Les aides sociales facultatives

Les aides sociales facultatives du C.C.A.S sont traitées selon deux manières:

—▶ TRAITÉES A L'ACCUEIL SELON UN BARÈME ET UN QUOTIENT FAMILIAL

Les agents d'accueil vérifient les justificatifs fournis et délivrent une attestation d'accès aux droits en fonction d'une délibération annuelle.

—▶ SOUMISES AU MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Les dossiers sont établis par un travailleur social, de diverses institutions (S.D.S.E.I., A.S.F.A., C.P.A.M.)

A la réception, les agents d'accueil vérifient la complétude des dossiers et se mettent en relation avec le travailleur social pour leur demander si besoin, des éléments complémentaires.

Les membres du Conseil d'Administration examinent ensuite les situations au cas par cas, tout en tenant compte des critères du règlement intérieur.

Ces aides ont un caractère **ponctuel** et de **subsidiarité**, et n'ont pas pour vocation à se pérenniser.

Le montant maximum pouvant être attribué par foyer est de **400 €** pour **12 mois**.



Les chiffres de 2023

68 135 € : dépensés sur le poste Secours, Accueil, C.A et Régie

72 % de l'enveloppe prévue au budget (94 000€)

(65 317€ en 2022 soit 69,5 %)

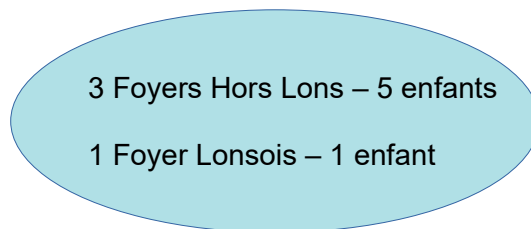
Les Aides sociales facultatives réalisées à l'accueil

La cantine scolaire à l'accueil

Pourcentage des aides attribuées	Familles venues à l'accueil		Nombre d'enfants	
	2023	2022	2023	2022
70 %	73	59	118	100
50 %	20	18	34	30
20 %	12	10	17	16
TOTAL	105	87	169	146



La cantine scolaire en C.A



109 foyers
Lonsois et Hors Lons
- 175 enfants -
(89 foyers – 151 enfants en 2022)

Typologie des familles aidées

55 couples
(en 2022, 48 couples)



54 familles monoparentales
(en 2022, 39 familles)



Les chiffres de 2023

1 021 enfants inscrits en septembre 2023

Montant total : 28 244 €

(En 2022, 29 450 €)

► Les actions en faveur des scolaires et des étudiants

Le C.C.A.S. intervient financièrement auprès des familles, pour permettre aux enfants de participer aux différentes activités proposées par l'école et pour soutenir les étudiants dans leurs études.



43 enfants aidés

Montant total : 5 477 €
(2022 : 40 enfants - 5 422,50 €)

Les chiffres de 2023

.....

Bourses aux Étudiants de l'Enseignement Supérieur

29 bourses – Montant: **3 915 €**

(En 2022, 39 bourses - 5 265 €)

Séjours, Camps et Colonies

5 enfants – Montant: **590,24 €**

(En 2022, 1 enfant – 157,50 €)

Classes découvertes

7 enfants – Montant: **571,70 €**

(En 2022, pas de classe découverte)

Voyages d'Études

2 enfants – Montant: **400 €**

(En 2022, pas de voyage d'étude)

Les aides à la mobilité

La carte IDELIS permet de se déplacer sans limite sur le réseau de transport de l'agglomération paloise.

Tarif social de **35 €** uniquement pour **les personnes non imposables**

Participation du C.C.A.S. selon les catégories:

104 € / an - Personne de **65 ans** et plus

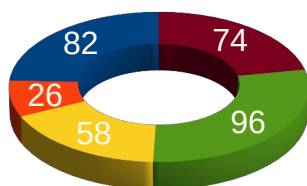
104 € / an - Bénéficiaire de la **Complémentaire Santé Solidaire (C.S.S.)** sans participation financière

20 € / an - Bénéficiaire de la **Complémentaire Santé Solidaire Scolaire (C.S.S-S.)** sans participation financière

243 € / an - Titulaire d'une carte **d'invalidité égale ou supérieure à 80%**

121,50 € par semestre - **Demandeur d'emploi**

Carte Idelis



- Seniors de 65 ans et plus
- Titulaires d'une carte d'invalidité
- D. Emploi
- Bénéficiaires de la CSS
- Bénéficiaires de la CSS-Scolaire

La bourse au permis de conduire

Le C.C.A.S. propose aux lonsois de 18 à 25 ans, lycéens, étudiants, ou en recherche d'emploi sous certaines conditions de bénéficier d'une participation financière sur le coût du permis de conduire en contrepartie d'une action d'intérêt collectif au sein d'une association lonsoise ou des services municipaux.

Les chiffres de 2023

3 demandes de bourse accordées* (1 demande en 2022)

Montant : **1 900 €**

2 obtentions du permis

1 poursuite



336 titres délivrés par Idelis

Montant : **31 454,50 €**

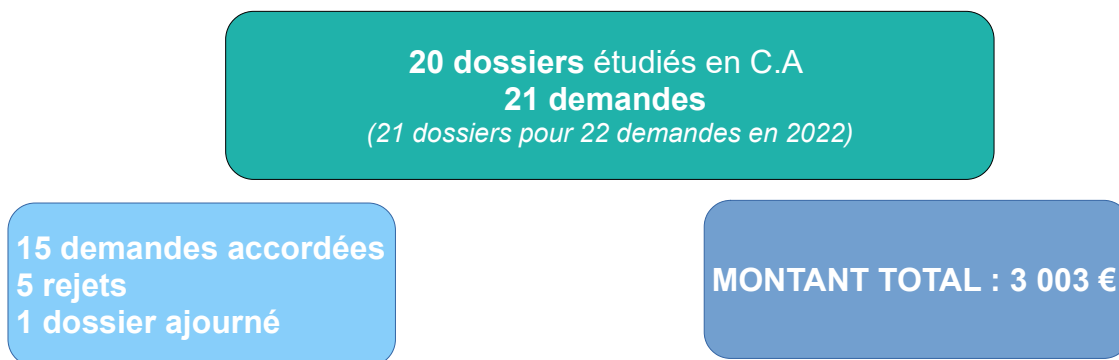
(304 titres délivrés en 2022 pour 29 265 €)



Les Aides Sociales Facultatives par le biais du Conseil d'Administration et de la régie

Les demandes d'aide sociales facultatives sont restées stables, ces dernières sont variables d'une année sur l'autre, car dépendantes de la demande des administrés.

* *Détail en Annexe 1*



Le profil des familles aidées par le biais du C.A



3 couples
avec enfant (s)



5 familles monoparentales



6 personnes seules
sans enfant

RÉGIE D'AVANCE
Aucune demande d'aide d'urgence
(en 2022 : 2 demandes – 109 €)

Statuts sociaux

4 personnes RSA
3 demandeurs d'emploi indemnisé
3 étudiants
2 en situation de maladie/handicap

1 personne ayant le statut de réfugié
1 personne demandeur d'asile
1 personne en formation
1 demandeur d'emploi non indemnisé
1 personne en situation d'emploi

L'accompagnement aux démarches numériques pour les actions à caractère sanitaires et sociales

L'illectronisme et la fracture numérique limitent l'accès à l'information et aux ressources en ligne, créant des inégalités pour ceux qui n'ont pas accès à internet ou aux outils numériques.

Face à cela, le CCAS propose à destination des seniors depuis 2022 en partenariat avec la Fibre 64, le CIAPA, Unicité, l'ASEPT, des ateliers d'initiation et de perfectionnement à l'utilisation des outils numériques comme apprendre à naviguer sur le net.

Pour aller plus loin dans l'accompagnement des publics en difficulté, le CCAS s'est engagé dans l'offre de service mise en place par l'État **AIDANTS CONNECT**.

AIDANTS CONNECT est un service numérique de l'État qui permet à des aidants professionnels habilités, de réaliser les **démarches administratives en ligne** de manière légale et sécurisée pour le compte **de la personne en difficulté avec les outils numériques**.

Cette nouvelle offre de service correspond bien au rôle d'un **Centre Communal d'Action** qui anime une action de prévention et de développement social dans la commune.

Aussi, à ce titre, depuis le mois de **septembre 2023**, il est proposé aux lonsois un accompagnement pour la réalisation de démarches administratives numériques à caractère sanitaires et sociales. (Site de l'Assurance Maladie en ligne, Caisse d'Allocations Familiales, Autonomie et Handicap, vie quotidienne....)

Ainsi, un agent est dédié à cet accompagnement **sur rendez-vous, les mardis après midi**.

3 personnes ont été accompagnées



L'analyse des besoins sociaux

L'analyse des besoins sociaux ABS consiste à réaliser un diagnostic socio-démographique sur l'ensemble de la population du territoire et à identifier ses besoins et attentes.

L'objectif du diagnostic est de devenir un outil d'aide à la décision pour le CCAS.

Le CCAS a fait le choix de réaliser l'ABS auprès des personnes âgées de 65 ans et plus, ne bénéficiant ni du portage de repas, ni du service d'aide à domicile afin de recueillir leur avis sur les services existants sur la commune et les besoins qu'auraient ce public. Selon les sources de l'INSEE (données 2019), le nombre de personnes âgées résidant sur la commune étaient de 3 108 personnes.

Mickaël Chevreau, étudiant en Master 2 *Intervention et Développement Social* a été recruté en tant que stagiaire pour mener à bien cette analyse en lien avec le comité de pilotage. Il s'est rapproché du service État Civil afin d'avoir une liste des personnes de 65 ans et plus. L'échantillon représentait 2 999 personnes. C'est après une réflexion sur le mode de diffusion et l'aspect financier qu'il a été décidé de former un échantillon de 10% de la population.

Ainsi, des questionnaires ont été conçus et adressés à 300 personnes. Le CCAS a réceptionné 95 questionnaires, dont 85 dans les délais.

En complément de ces questionnaires, des groupes de paroles ont été constitués avec 18 enquêtés ayant répondu favorablement à cette possibilité.

Au final, seuls 5 enquêtés se sont déplacés et ont exprimé leurs besoins.

A l'issue de l'analyse des enquêtes et des échanges, un rapport final a été élaboré et présenté aux membres du Conseil d'administration lors de la séance du 29 Mars 2023.

Le C.C.A.S. participe à des actions
en direction des séniors afin de
maintenir le lien social, favoriser
le bien-être

LES ACTIONS EN FAVEUR DES SÉNIORS

- La semaine Bleue
- Les colis de Noël
- Le goûter de Noël
- Les actions de prévention

La «**semaine bleue**» pour les Aînés de 65 ans et plus

Le Centre Social Municipal, le Complexe Sportif, le Club des Aînés, l'ASEPT et le C.C.A.S. ont proposé un programme d'animations sur la commune :

Un atelier chant
au Centre Social Municipal
du Perlic animé par la
chanteuse **Claudine**

- 13 participants -



Une information présentée
par l'Asept
autour des ateliers
« **Form'Equilibre** »
au Complexe Sportif

- 41 participants -

Les animateurs du service
des Sports ont ensuite proposé
des exercices d'équilibre
et d'autres activités adaptées



Une marche d'orientation
« Escape Games »
Intergénérationnelle
à la Plaine des Sports

- 45 participants -



A l'issue de ce parcours, un brunch a été offert
par le **Club des Aînés** et le **Centre social Municipal**.
Le **service des Sports** a remis un diplôme aux participants



Le traditionnel repas récréatif
À la Salle Gérard Forgues

- 192 participants
dont 175 Aînés



Animation : M. Sallaberry
Traiteur : M. Beigbeder

Montant total : 5 766 €



Les colis de Noël - 70 ans et plus

Le retrait des colis de Noël a eu lieu à l'Hôtel de Ville et au Centre Social du Perlic.

1570 colis commandés

Montant total : 43 534 €

Colis : 43 301 €

Cartes de vœux : 233 €



Le goûter de Noël - 65 ans et plus

Le C.C.A.S. a convié les Aînés lors du goûter de fin d'année.

- 193 participants -
dont 179 Aînés

Animation : Mme Armary
Traiteur : M. Beigbeder

Montant total : 5 100 €
(traiteur, animation, secours,
sacem)



Les actions de prévention

Le Plan Canicule



Chaque année, le CCAS active du 1^{er} juin au 15 septembre, le dispositif « Plan Canicule » qui recense les personnes fragiles et/ou isolées. Lors des périodes de fortes chaleurs, l'équipe administrative procède à des appels téléphoniques réguliers.

55 personnes inscrites dont 6 nouveaux
(60 personnes en 2022)



144 appels
(300 appels en 2022)

1 jour a été placé en vigilance jaune, 2 en vigilance orange

Les ateliers de prévention du Bien Vieillir

En partenariat avec divers prestataires, le CCAS de Lons propose régulièrement des actions de prévention. Ces moments d'échanges et de convivialité permettent de bénéficier de conseils adaptés et d'acquérir de bons réflexes. Financés par les caisses de retraite, ces ateliers sont complètement gratuits. Un réel engouement est constaté pour les différents ateliers.



A destination des seniors de 55 ans et plus, les ateliers sont animés par des professionnels formés et spécialistes de la santé, la nutrition, la mémoire, mais aussi les nouvelles technologies ...

Ces ateliers ont pour objectif de redécouvrir le plaisir de sentir son corps, générer un mieux-être. Composés d'exercices pratiques et de temps d'information sur différents sujets abordés : la respiration, la posture, la souplesse, la gestion du stress, le sommeil. Grâce aux ateliers numériques, initiation et perfectionnement les nouvelles technologies sont à la portée de tous. Ainsi, les rudiments sont appris au sein d'un groupe de même niveau.

Des ateliers ont été proposés au Centre Social, au Centre Maurice Baudrit et au CCAS :

Les ateliers de l'ASEPT



- ▶ Atelier **Form et Équilibre** au Centre Social : **1 groupe de 15 personnes**
- ▶ Atelier **Cap Bien Être** au Centre Social **28 participants** : **2 sessions**
- ▶ Atelier **Mémoire** au CCAS : **10 participants**
- ▶ Atelier **Numérique** au CCAS : **16 participants (8 niveau débutant / 8 niveau perfectionnement)**

Les ateliers de RC et CO

- ▶ Ateliers **Sophrologie et Réflexologie** au Centre Maurice Baudrit : **15 participants**

Les activités physiques

Une marche mensuelle sur la commune, encadrée par le Service des Sports, et organisée par le Club des Aînés, le Centre social et le CCAS.
28 inscrits - **11 participants en moyenne** par sortie -

Course d'orientation et chasse aux œufs
pour les séniors
8 participants – Avril 2023



LES ACTIONS DU MAINTIEN À DOMICILE

- La fourniture et le portage de repas à domicile
- Le Service du Maintien à Domicile

La fourniture et le portage de repas à domicile



125 bénéficiaires en 2023 * (123 en 2022)

* 74 au 31/12/2023

8,87 €

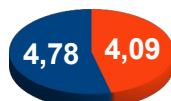
Prix coûtant du repas
(variable selon le nombre de repas livrés et de kilomètres parcourus)

7,50 €

Participation bénéficiaire

(à compter du 1/03/2023)
(Part usager en 2022: 6,50 €)

Répartition TTC du coût du repas



■ Fourniture - LA CULINAIRE

■ Livraison - AGE D'OR SERVICES

16 757 €

Solde à la charge du CCAS

(24 677 € en 2022)

151 864 €

Coût réel
(145 075 € en 2022)

135 107 €

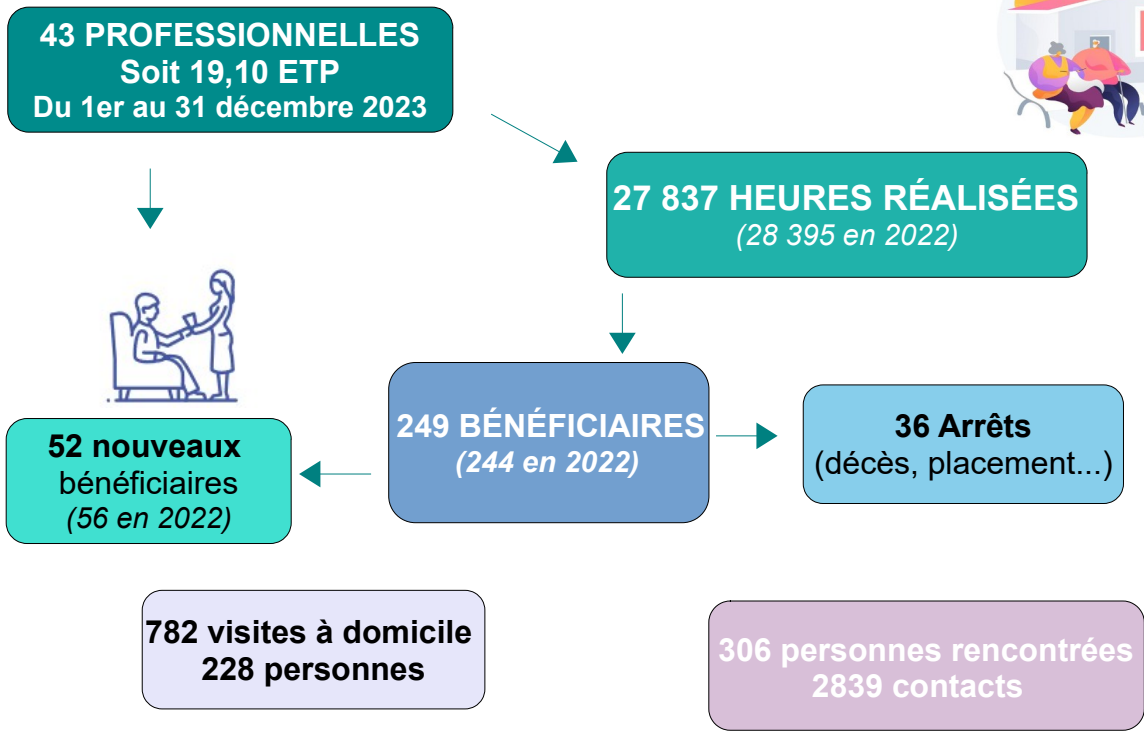
Recette
(120 398 € en 2022)

	2023	2022
Repas livrés	18 456	18 571
Nouvelles personnes	42	52
Arrêts Prestation	52	41
Dont décès -placements	13	12
	6 décès – 7 placements	10 décès- 2 placements

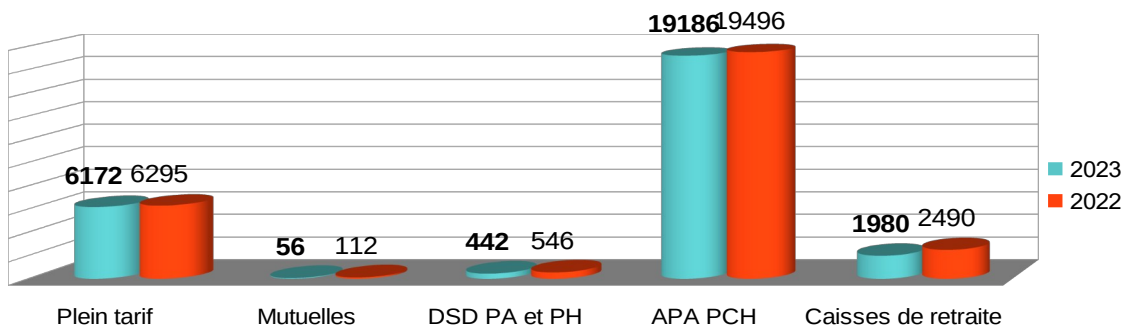


15 visites à domicile
réalisées

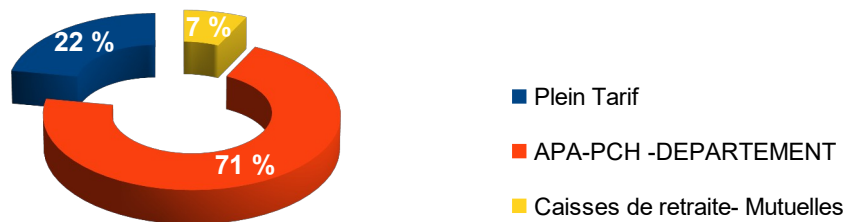
Le service du Maintien à Domicile



Répartition des heures par financeurs



Répartition des heures en 2023



Qualification professionnelle des agents sociaux- Aides à domicile

9 Diplômes d'État d'Auxiliaire de Vie Sociale (D.E.A.V.S.)
3 Certificats d'Assistante de Vie
1 C.A.P. Agent technique/ Collectivité
2 Aides Soignantes
1 Bac Pro. Service à la personne
18 sans qualification mais avec de l'expérience dans le secteur de l'aide à la personne
9 sans Diplôme, sans expérience

—▶ **17 agents titulaires** (9 diplômés et 8 expérimentés)

Cette année, le service a été à nouveau frappé par le décès d'une collègue.

1 agent a demandé sa mutation pour des raisons familiales, 1 autre a démissionné.

4 agents ont été en arrêt longue maladie dont 1 personne depuis plus de 3 ans ce qui a conduit au licenciement.

—▶ **26 agents contractuels** (7 diplômés, 11 expérimentés et 8 sans expérience)
dont **16 nouvelles personnes (3 jobs d'été)**.

La satisfaction et les conditions de travail des aides à domicile chez les bénéficiaires sont une priorité pour le service qui vise à mettre tout en oeuvre pour offrir des conditions de travail optimales

La formation professionnelle: 23 agents sur les 43 ont suivi un à plusieurs parcours de formation

—▶ **9 aides à domicile** et **3 agents administratifs** ont participé à des journées de formation organisées par le Centre National de Formation de la Fonction Publique Territoriale. (Hygiène et sécurité, accompagnement en fin de vie, maladie neuro dégénérative..)

—▶ **12 aides à domicile** ont suivi une séance de Sensibilisation aux gestes écoresponsables avec le service de l'Agglomération de Pau

—▶ **10 aides à domicile** ont suivi des ateliers de sensibilisation avec **France Parkinson**

Les groupes de parole

Le CCAS a confié à M. MOMBET Guillaume, Psychologue, la mission d'animation de groupes de parole, pour de l'analyse des pratiques auprès du personnel d'intervention du Service d'Aide à Domicile.

Pour des situations plus complexes, les aides à domicile ont la possibilité de le solliciter en entretien individuel.

- > **21 agents ont participé aux ateliers groupe de parole**
- > **12 séances collectives de 6 agents**
- > **1 entretien individuel (à la demande d'1 agent)**



L'équipe des aides à domicile a accueilli
1 stagiaire
en formation Accompagnement Soins et Services à la personne
L'équipe administrative a accueilli **1 stagiaire** de 3ème

Les Réalisations de 2023

Différentes actions ont été menées dans le cadre du **Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens** signé avec le Département, afin d'améliorer la qualité de service:

→ Développement du partenariat avec l'EHPAD de Lons pour favoriser la pratique professionnelle des aides à domicile autour des actes de la toilette, des changes, des aides techniques et l'utilisation de matériel pour assurer les transferts des personnes et participer à la prise des repas à travers des stages d'immersion:

7 agents sont partis en immersion sur 2 jours.

→ Mise en place de **13 réunions de synthèse** pour les aides à domicile afin d'améliorer le suivi des bénéficiaires, assurer une meilleure coordination entre les intervenantes et un soutien sur les cas les plus complexes.

→ Poursuite des **Projets Individualisés d'Aide et d'Accompagnement** auprès de **14 bénéficiaires**.

→ Réalisation par l'agent de prévention de **52 évaluations des besoins et 25 diagnostics des risques** au domicile pour les usagers et les aides à domicile- Importance du travail en lien avec le service des Ressources Humaines pour les recrutements d'aide à domicile

→ Travail de partenariat pour pourvoir au recrutement d'aides à domicile :

* Organisation avec **Pôle Emploi**, le service RH et les CCAS de Lescar et Pau, d'une demi journée de recrutement dans le cadre du dispositif AFPR (action de formation préalable au recrutement): plus d'une vingtaine de participant(e)s, aucune personne ne s'est engagée dans le parcours.

* participation au forum «job d'été» de la **Mission Locale de Pau**
(3 candidates recrutées pour l'été)

→ Poursuite du partenariat avec l'EHPAD de Lons – projet debout contre les chutes: **2** orientations vers les ateliers.

→ Réalisation du **Bilan du CPOM année 2022**:

86 % des objectifs atteints

14 % des objectifs partiellement atteints

→ Réalisation de l'**enquête de satisfaction** auprès de **72 usagers** ciblés. (228 usagers sur le service) **53 %** de participation (**38 réponses**)

Taux de satisfaction :

* satisfait à très satisfait **76%**

* pas de réponse **21%**

* pas satisfait **1%**

* moyennement satisfait **2%**

Bilan de l'année

* La gestion du personnel

L'année a été marquée par un fort taux d'absentéisme des aides à domicile titulaires, et la nécessité de recruter tout au long de l'année au regard de l'engagement sur de courtes périodes de certaines personnes recrutées.

Cet absentéisme a eu un impact quasi quotidien sur le travail des agents administratifs (1527 jours d'absence liés aux arrêts maladie, accident du travail contre 1333 en 2022) et des répercussions sur la qualité de service (certaines heures ne sont pas effectuées auprès des bénéficiaires, modifications des plannings quasi quotidiennement et changement des intervenantes auprès des usagers).

* L'activité du service

Auprès des bénéficiaires a légèrement chuté par rapport à l'année précédente (- 558 Heures).

Par contre, les dépenses de fonctionnement du budget du SAD ont subi une augmentation liée:

- * au fort absentéisme d'agents titulaires

- * à l'augmentation des heures non facturables suite entre autre aux remplacements, tutorats, formation, réunions...

- * aux valorisations salariales (revalorisation du SMIC en janvier et juillet) et ce, malgré la dotation supplémentaire des heures relevant du Conseil Départemental soit 4 € de plus par heure réalisée.

PERSPECTIVES 2024 DU CCAS

Accueil – Administration générale :

- Recruter l'agent d'accueil sur le poste vacant de 14h
- Développer l'offre de service des actions de prévention
- Réfléchir à une nouvelle organisation du service accueil - administration générale
- Poursuivre les visites à domicile auprès des usagers du service de portage de repas.

Service d'aide à domicile :

- Mettre en place les actions 2024 du CPOM
- Se rapprocher des organismes de formation afin d'accueillir des stagiaires et ainsi pouvoir les embaucher à l'issue de leur parcours de formation.
- Se former au nouveau logiciel Métier

L'INSERTION DES JEUNES

- Bilan de l'activité de la
Mission Locale de Pau
pour l'antenne de Lons

**La Mission Locale, Antenne de Lons
pour les jeunes de 16 à 25 ans**

Séverine LEVRÉRO

Conseillère en Insertion professionnelle
détachée de la Mission Locale de Pau

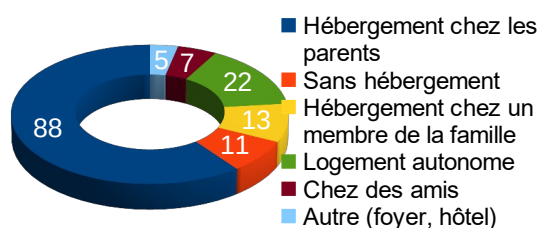


146 jeunes lonsois accompagnés sur l'antenne
112 jeunes reçus sur l'antenne dont 34 jeunes hors Lons
208 jeunes en contact sur l'antenne de Lons

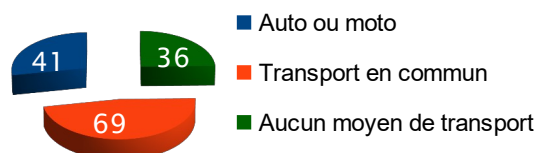
Dispositifs d'accompagnement	Nombre de jeunes entrés	Nombre de jeunes sortis en emploi/ formation
Parcours contractualisé accompagnement vers l'emploi et l'autonomie (P.A.C.E.A.)	85	25
Contrat d'Engagement Jeune	37	10
TOTAL	114	35

3 Allocations P A C E A : 564 €

Hébergement



Mobilité



Résultats emploi/formation	Nombre de jeunes entrés en situation
Contrat en alternance (apprentissage, professionnalisation)	10
Emploi (CDI, CDD)	128 dont 14 en CDI (4 temps partiels, 10 temps pleins)
Formations (remise à niveau, élaboration projet professionnel, préparation à la qualification, qualification/ certification, scolarité)	22



L'Espace Régional d'Information de Proximité

de la Mission Locale de Pau, est un lieu de ressources documentaires permettant d'informer, d'orienter le public sur l'emploi, les métiers, la formation ouvert à tout public sans conditions d'âge, doté d'outils informatiques.

Célia PEREZ, chargée de documentation détachée de la Mission Locale de Pau.

L'ERIP a accueilli 94 jeunes lonsois participant à divers ateliers, et a reçu 147 personnes en entretien individuel d'orientation.

Par ailleurs, Célia PEREZ a contribué à la mise en œuvre de différents ateliers et visites d'entreprises sur l'agglomération pour les jeunes de la Mission Locale .

ZOOM SUR LES MÉTIERS

MÉTIER DU NUMÉRIQUE

VISITES D'ENTREPRISES

« FORUM DES MÉTIERS »

« SALON DE L'ENTREPRENARIAT » CCI PAU

JOB DATING « BÉARN PYRÉNÉES FORMATIONS »

ATELIER AVEC L'ITS PIERRE BOURDIEU

ATELIER AVEC LES GROUPES OPTIM (ESRP BETERETTE)

ATELIER AVEC LE CENTRE SOCIAL DE LA PÉPINIERE

ATELIER AVEC LE GROUPE AFIP

ATELIER POUR LE CONTRAT LOCAL D'ACCOMPAGNEMENT A LA SCOLARITÉ

ANNEXE

- Tableau des aides financières
passées en Conseil
d'Administration

ANNEXE : tableau des aides financières

Nature des aides par répartition	Nombre de Demandes en 2023		Montant Attribué	Nombre de Demandes En 2022	Montant attribué En 2022
	Accordées	Rejet		Accordées	
Cantine scolaire : Lons/ Hors Lons /Dette	8		43,47 €	2	
Bourse au permis	3		1 900,00 €	1	700,00 €
Energie				1	130,00 €
Eau				3	602,00 €
Gaz					
Logement					
Frais loyer		1			
Véhicule					
Frais réparation véhicule	3	1	660,00 €	2	650,00 €
Frais de garage		1			
Bon essence		1			
Divers					
Assurance mutuelle voiture, habitation				2	
Frais de clsh Hors Lons , Lons				1	
Frais obsèques	1	1	400,00 €		
Colis alimentaire				1	175,00 €
Frais de déménagement				1	100,00 €
Frais achat d'un tensiomètre		1			
TOTAL DES AIDES ACCORDEES EN C.A	15	6	3 003,47 €	14	2 357,00 €
Régie d'avance	0		0,00 €	2	109,00 €
TOTAL	15	6	3 003,47 €	16	2 466,00 €